

DIRECTEURS DES SOINS (DS) ELEMENTS STATISTIQUES SUR LES DIRECTEURS DES SOINS STATUTAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2024

Directeurs des soins = Directeurs titulaires et stagiaires

1. Une diminution moyenne annuelle de 2,2 % des effectifs de DS depuis 2014.

Au 1^{er} janvier 2024, 648 directeurs des soins (DS) sont en activité. Ils étaient 806 en 2014, soit une diminution observée de près de 20 %.



2. Directeurs exerçant en établissement ou en institut : 93,5 % du corps.

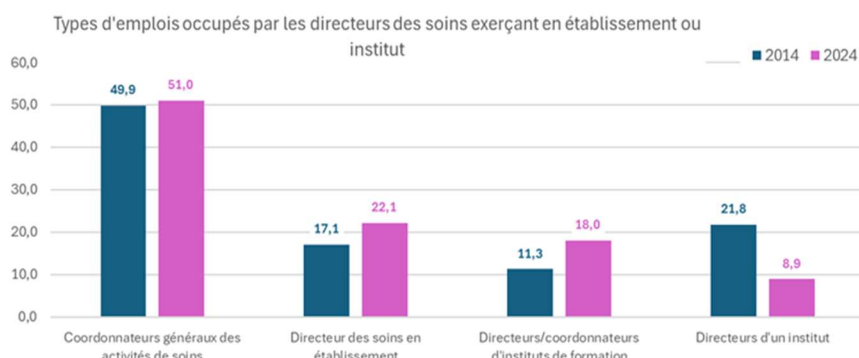
2.1. Un nombre de directeurs des soins en diminution.

A l'exception des directeurs en disponibilité, le nombre de directeurs des soins a diminué quel que soit le type de position statutaire. La baisse la plus importante concerne les directeurs mis à disposition (- 31,3 % sur la période), avec une diminution moyenne annuelle de 3,7 %.

	2014		2024		Evolution 2014-2024		
	DS	%	DS	%	En effectif	En %	Taux moyen d'évolution annuelle
En activité en établissement ou institut	754	93,5	606	93,5	-148	-19,6	-2,2
<i>Dont :</i>							
Congé de longue durée	1	0,1	2	0,3	1	100,0	7,2
Congé de longue maladie	1	0,1			-1	-100,0	-
Congé invalidité temporaire (CITIS)			4	0,6	4	-	-
Détachement	16	2,0	13	2,0	-3	-18,8	-2,1
Mise à disposition	32	4,0	22	3,4	-10	-31,3	-3,7
Disponibilité	4	0,5	7	1,1	3	75,0	5,8
Ensemble	806	100	648	100	-158	-19,6	-2,2

Parmi les 606 DS exerçant en établissement ou en institut en 2024, 443 DS exercent en établissement et 163 DS en institut. Le nombre de directeurs exerçant en institut a diminué de 34,5 % entre 2014 et 2024, avec 4,1 % de diminution moyenne annuelle. S'agissant des directeurs exerçant en établissement, leur nombre a, quant à eux, diminué de 12,3 % entre 2014 et 2024, avec une diminution moyenne annuelle de 1,3 %.

➤ Parmi les directeurs exerçant en établissement ou institut, la moitié (51 %) des directeurs des soins sont coordonnateurs généraux des activités de soins en 2024 (ils représentaient 49,9 % en 2014).



Parmi les directrices des soins, 53,3 % d'entre elles exercent en tant que coordonnatrices générales des activités de soins, 19,5 % en tant que directrices non coordonnatrices, 17,5 % en tant que directrices de plusieurs instituts de formation et 9,7 % en tant que directrices d'un institut. Les hommes occupent davantage les emplois de directeurs non coordonnateurs en établissement (29,9 %) et directeurs coordonnateurs d'instituts de formation (19,5 %).

2.2. Un corps toujours très féminisé et demeurant âgé.

74,6 % des DS sont des femmes et 60,2 % des DS sont âgés de 55 ans et plus en 2024, proportion qui atteint 76,7 % chez les DS exerçant en institut.

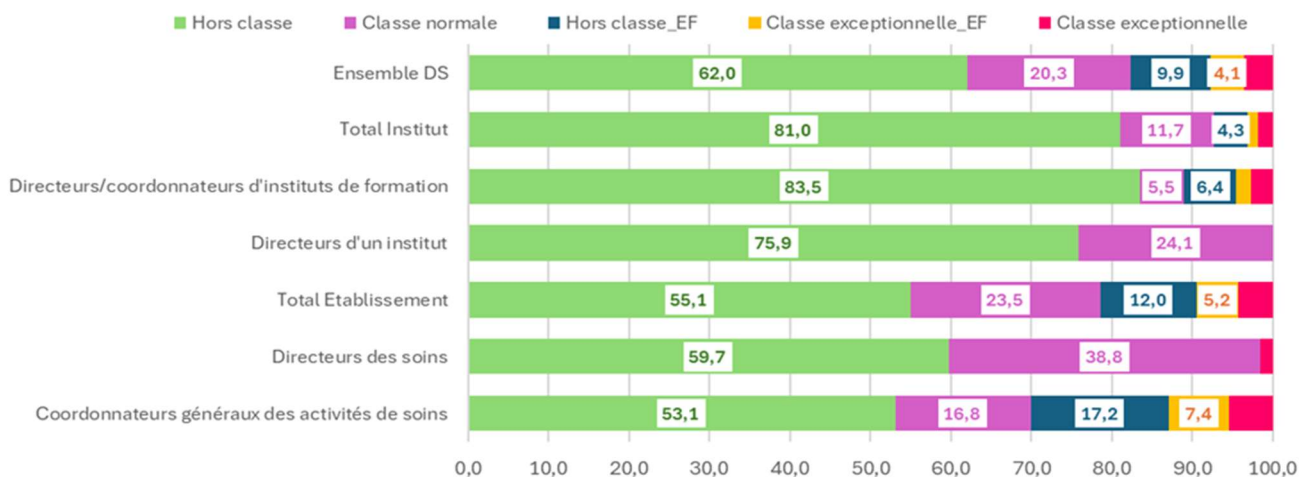


Le vieillissement progressif observé chez les DS ces dernières années s'est sensiblement stabilisé, l'âge moyen relevé chez les directeurs des soins exerçant en institut est de 57,9 ans (57,6 ans en 2023), celui des directeurs des soins en activité en établissement est de 55,5 ans comme en 2023).

2.3. La majorité des DS sont positionnés en Hors classe (62 %).

81 % des DS en institut sont en hors classe, contre 55,1 % des DS exerçant en établissement.

Répartition des DS selon l'emploi, le grade et l'emploi fonctionnel



En établissement, les coordonnateurs généraux des activités de soins sont majoritairement en hors classe, à hauteur de 53,1 % (52,2 % en 2023) et pour 24,6 % sur emplois fonctionnels (23,6 % en 2023). Chez les DS non coordonnateurs, 59,7 % sont en hors classe, ils représentaient 55,8 % en 2023.

En institut, 8,3 % des coordonnateurs/directeurs d'instituts de formation sont sur un emploi fonctionnel (7,6 % en 2023) et 83,5 % sont en hors classe (83,2 % en 2023). Les directeurs d'un institut sont, quant à eux, majoritairement en hors classe (75,9 %, contre 72,9 % en 2023).

Parmi les 100 emplois fonctionnels autorisés, 85 directeurs occupent un emploi fonctionnel, soit 85 % d'emplois pourvus (76 directeurs exerçant en établissement et 9 directeurs exerçant en institut).

2.4. L'ancienneté moyenne dans le corps des DS en établissement ou institut est de 8 ans.

Les directeurs hommes ont une ancienneté moyenne dans le corps plus élevée, de 8,5 ans, contre 7,9 ans pour les femmes.

- ❖ Coordinateurs généraux des activités de soins : **8,4 ans**
- ❖ DS non coordonnateurs : **4,7 ans**
- ❖ Direction/Coordination (instituts de formation) : **10,8 ans**
- ❖ Direction d'un institut : **8,6 ans**

3. Directeurs des soins en position de détachement, mise à disposition ou disponibilité.

➤ 13 DS détachés en 2024, en diminution depuis 2014 (- 18,8 %, - 2,1 % en moyenne par an).

En 2024, 1 directeur est détaché en qualité de stagiaire après avoir passé le tour extérieur pour l'accès au corps des directeurs d'hôpital ou des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

➤ 22 directeurs des soins mis à disposition en 2024, soit 3,4 % du corps.

Depuis 2014, leur effectif a diminué de 31,3 % sur l'ensemble de la période et de 3,7 % en moyenne annuellement.

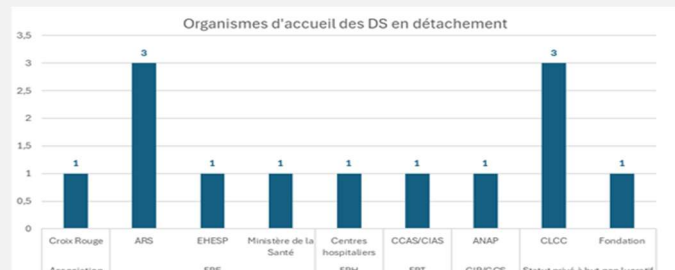
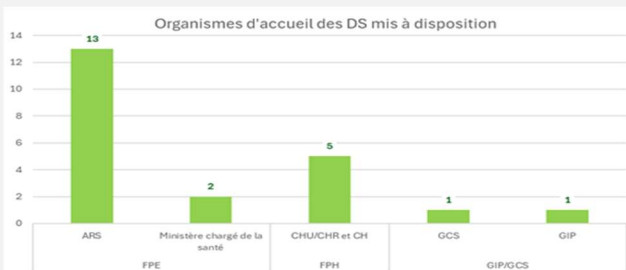
➤ 7 DS en disponibilité en 2023 comme en 2022.

Directeurs détachés	Directeurs MAD	Directeurs en disponibilité
➤ 84,6 % de femmes Parmi les directrices, 2,2 % sont détachées, contre 1,3 % chez les hommes directeurs des soins.	➤ 95,5 % de femmes Parmi les directrices, 4,3 % sont mises à disposition, contre 0,6 % chez les hommes DS.	➤ 85,7 % de femmes 1,2 % de DS femmes sont en disponibilité, contre 0,6 % chez les hommes DS.

Même si les DS détachés, mis à disposition ou en disponibilité sont plus âgés que leurs confrères exerçant en établissement ou institut, un rajeunissement est observé. L'âge moyen le plus élevé est relevé chez les DS MAD avec 59,6 ans en moyenne, inférieur à l'âge observé en 2022 (60,2 ans). Les DS détachés, l'âge moyen a également diminué de 0,7 an (56,7 ans, contre 57,4 ans en 2022). Les DS en disponibilité sont, quant à eux, âgés en moyenne de 53,8 ans, soit 0,8 an de moins qu'en 2022.

	Directeurs détachés	Directeurs MAD	Directeurs en disponibilité
<u>Ancienneté moyenne dans le corps des DS</u>	➤ 11,1 ans 10,6 ans chez les DS femmes, contre 13,5 ans chez les hommes.	➤ 14,3 ans 14,1 ans pour les directrices MAD, 17 ans pour le seul homme MAD.	➤ 7,6 ans 7,7 ans en moyenne pour les femmes, contre 7 ans pour le seul homme.
<u>Ancienneté moyenne dans la position statutaire</u>	➤ 3 ans Variant d'une journée à 13,2 ans (3,4 ans pour les femmes, contre 0,3 an pour les hommes.	➤ 5,2 ans D'une journée à 14,5 ans (4,8 ans chez les femmes, contre 11,9 ans pour le seul homme MAD.	➤ 1,6 an Variant de 7,2 mois à 3,2 ans, avec 1,6 an chez les femmes, contre 1,5 an pour le DS homme.

Mis à disposition, les directeurs relèvent principalement de la Fonction publique d'Etat (68,2 %), avec majoritairement des directeurs mis à disposition des Agences régionales de santé (ARS). Chez les DS détachés, la répartition est plus dispersée.

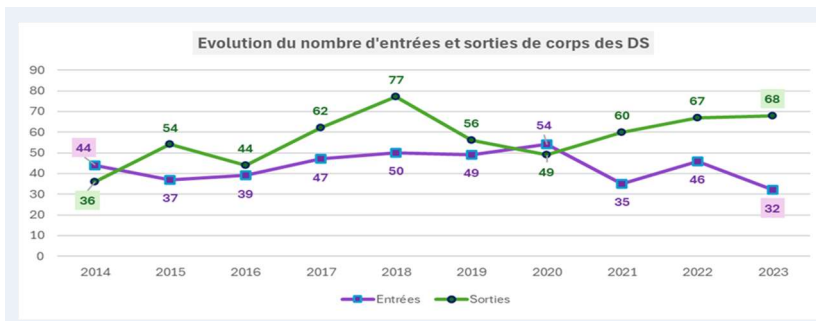


En détachement, les DS peuvent exercer les fonctions de directeurs adjoints au sein d'un établissement public de santé, des fonctions de responsable de filière formation ou encore des fonctions de directeurs dans des associations. Concernant les DS mis à disposition, pour plus de la moitié (59 %), il s'agit de conseillers pédagogiques et techniques régionaux en ARS.

4. Mobilité et mouvements des DS entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} janvier 2024.

- ❖ **Changement de position statutaire** : **6,2 %** des DS sont concernés en 2023. Pour la majorité, il s'agit de directeurs qui quittent leur activité en établissement hospitalier ou en institut pour un détachement, une mise à disposition ou une disponibilité.
- ❖ **Changement d'emploi** : **7,6 %** des DS, en activité en établissement ou institut, ont effectué une mobilité fonctionnelle en 2023. La majorité de ces changements observés concernent des DS coordonnateurs en établissement qui deviennent non coordonnateurs.
- ❖ **Mobilité régionale** : **4,2 %** des DS, présents entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} janvier 2024, ont effectué une mobilité géographique.

5. Entrées et sorties de corps des DS, des données fluctuantes.



- Avec seulement **32 entrées** par concours, le solde des entrées et sorties en 2023 est négatif et représente l'écart le plus important, avec un solde de **- 36 directeurs**.
- **67 directeurs ont quitté le corps en 2023.**

5.1 Les entrées.

En 2023, le concours reste l'unique mode d'entrée dans le corps des DS, même si les détachements sont possibles, un seul était relevé en 2020 et cette année, 2 entrées sur liste d'aptitude sont répertoriées.

Si sur la période considérée, l'âge moyen d'entrée dans le corps est assez irrégulier, variant de 47,5 ans en 2017 à 49,7 ans en 2015, ces dernières années, il est plus proche des 49 ans. Parmi les 32 directeurs entrant dans le corps, sont comptabilisés 28 femmes et 4 hommes. L'âge moyen à l'entrée au concours est sensiblement plus élevé pour les femmes, avec 49,7 ans en moyenne, contre 45,9 ans pour les hommes.

5.2 Les sorties définitives du corps.

Depuis 2014, **573 DS sont sortis définitivement du corps**, dont 527 pour cause de départs à la retraite, soit 92 % du total des sorties. En 2023, 68 directeurs ont quitté le corps, 63 pour un départ en retraite.

Motif de sortie au cours de l'année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Retraite	32	52	42	56	72	52	45	54	59	63
Titularisation corps des D3S	2	1	1		1	1	1	1		
Titularisation corps des DH	1	1	1	3	3	1	2	2	4	3
Décès	1			1	1	2		1	1	1
Radiation				2						
Intégration dans une autre administration							1	1		
Retour dans l'administration d'origine									1	
Démission										
Rupture conventionnelle								1	2	1
Ensemble	36	54	44	62	77	56	49	60	67	68
Age moyen des départs à la retraite	62,1 ans	62,4 ans	62,7 ans	63,0 ans	63,1 ans	62,3 ans	63,4 ans	63,4 ans	63,6 ans	63,6 ans
Effectif du corps au 1^{er} janvier	806	810	792	778	748	720	712	716	691	671
Taux de départ à la retraite	4,0	6,4	5,3	7,2	9,6	7,2	6,3	7,5	8,5	9,4

L'âge moyen des départs à la retraite, qui poursuivait une progression depuis 2014, et qui avait enregistré un petit recul en 2019 est, ces dernières années, autour des 63 ans et se stabilise en 2023 à 63,6 ans.